



DECLARATION DU SYNDICAT FORCE OUVRIERE AU C.E. DU 22 NOVEMBRE 2017

Nous sommes informés et consulté ce jour sur un projet d'accord sur la RTT et les horaires de notre établissement.

FO tient à rappeler certaines choses et préciser certains points.

- Nous n'étions pas demandeur de ces négociations qui nous ont été imposées par ALSTOM ;
- Nous avons été, lors de ces négociations, clairs et transparents sur nos revendications, nos positions. Cela vis-à-vis de la Direction locale, les autres organisations syndicales et les salariés. Nous avons fait un état des lieux régulier de ces négociations par tracts, affiches et publications internet.

Tous ce que l'on a soulevé et demandé lors des réunions de négociation sont le reflet exact de ce que nous avons écrit ou dit, y compris lors des bilatérales et de la réunion intersyndicale qui ont eu lieu avant les congés d'été.

Comme nous l'avions dit et écrit nous avons réunis le personnel pour présenter la situation, sans langue de bois, telle qu'elle est : Y compris avec les points négatifs liés à ce projet d'accord.

Comme nous l'avions dit nous avons consulté les salariés par voie de sondage. Nous avons pris soins, dans ce sondage, de séparer les 4 statuts existants : FO n'aurait pas signé un accord uniquement accepté par les salariés aux forfaits ou inversement...

La stricte confidentialité des retours sera respectée.

Le nombre de retour valable à ce sondage (c'est-à-dire avec une position claire et en ne retenant pas les retours anonymes) est nettement suffisant quelque que soit le «statut concerné».

Le résultat est tranché :

	% pour	% contre
Total Ouvrier	66,7 %	33,3 %
Total ATAM Non-Forfait	63,0 %	37,0 %
Total ATAM Forfait	92,7 %	7,3 %
Total Ing & Cadre	98,1 %	1,9 %
ENSEMBLES	83,9 %	16,1 %

A noter que si on rapporte ces chiffres à l'effectif actuel des différents statuts, c'est chez les ATAM non-Forfaités que nous avons le taux de participation le plus élevé. Cela aurait pu être chez les ouvriers mais chômage et déplacements ne facilitait pas les choses.

Compte tenu de la situation, des risques en cas de non-signature et surtout du choix exprimé par les salariés par voie de sondage, Force Ouvrière signera cet accord... Un accord pour éviter le pire : C'est d'ailleurs ce qui ressort des commentaires reçus avec le sondage.